

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME**



COMMUNE DE  
WATERMAEL-BOITSFORT

Le projet suivant est soumis à enquête publique :

- **Adresse du bien :** Forêt de Soignes
- **Identité du demandeur :** Bruxelles Environnement
- **Demande de permis d'urbanisme :** 17/PFU/2014599/ - Régulariser la construction d'un pavillon forestier implanté en Forêt de Soignes, et réaliser des travaux de rénovation (rénover la toiture, remplacer des menuiseries et installer un système d'épuration des eaux)

**Nature de l'activité principale :** Equipement (94 m<sup>2</sup>)

**Zone PRAS :** zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones forestières

**Motifs principaux de l'enquête :**

- application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés)
- application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m<sup>2</sup>)
- Art. 188/7 du CoBAT : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000

**L'enquête se déroule :**

À partir du **07/09/2026** et jusqu'au **21/09/2026** inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :

[https://urbanisme.irisnet.be/enquetes\\_publicques](https://urbanisme.irisnet.be/enquetes_publicques)

Le dossier est également consultable à l'administration communale :

- au Service de l'Urbanisme tous les matins de 9 h30 à 12 h30 ou **sur rendez-vous** à convenir par tél. au 02/674.74.32 ou par e-mail : [urbanisme@wb1170.brussels](mailto:urbanisme@wb1170.brussels)

**Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenues sur rendez-vous uniquement.**

**Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :**

- par écrit, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante :  
*Administration Communale de Watermael-Boitsfort - Service de l'Urbanisme*  
*Place A. GILSON 1 à 1170 Watermael-Boitsfort* **au plus tard le 21/09/2026**
- par e-mail à l'adresse suivante : [enquetepublique@wb1170.brussels](mailto:enquetepublique@wb1170.brussels)
- Oralement, **sur rendez-vous uniquement** auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant,

**Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation qui se tiendra :**

- le **mardi 13 octobre 2026** à une heure qui reste à déterminer,
- à la Maison Communale

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Watermael-Boitsfort, le 10/08/2026

Par le Collège,

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre a.i.

(s) Etienne TIHON

(s) Hang NGUYEN